

Mantrailing

En 2017, l'OCVS a décidé de développer le Mantrailing pour renforcer les activités des chiens de recherche sur le terrain. Un groupe de huit membres se trouve actuellement en formation dans le cadre d'un projet qui sera mené sur cinq ans. La première équipe cynophile devrait être opérationnelle en 2020.

Le Mantrailing consiste à rechercher un individu, notamment avec un chien, en suivant l'odeur corporelle propre à la personne disparue. En effet, le chien est capable de suivre une trace olfactive individuelle, donc caractéristique à une personne ou, mieux encore, les particules odorantes laissées lors du passage de celle-ci, en faisant de la discrimination d'odeurs. Grâce à ses seuls récepteurs olfactifs, l'animal doit filtrer et discriminer toutes les odeurs qu'il perçoit parmi des millions, voire des milliards de combinaisons différentes, avant de parvenir à identifier celle de la personne disparue. La question de savoir si de telles aptitudes sont innées ou acquises n'est pas complètement établie et constitue toujours matière à discussion pour de nombreux spécialistes.

